



Compte-rendu USD-FO du (troisième) GT de suivi du PRA de la DI PACA-CORSE du 5 juin 2020.

GT présidé par le DI (format audio), en présence des DR+chefs du PLI et du personnel.

Ce qu'il faut retenir :

Les chiffres :

Augmentation progressive du présentiel par rapport à la semaine dernière (le 4 juin: 285,5 AG CO et 294,5 SU).

Le nombre d'agent en télétravail est stable (le 4 juin : 199,5 AG CO et 6,5 SU).

Très forte baisse des agents placés en ASA (25 mai :159 agents en ASA et le 4 juin : 41 agents en ASA).

On nous précise qu'il y a dans les service toujours des rotations de présence entre les agents.

De manière générale, suite à une question posée par l'USD-FO sur la possibilité de transformer par exemple des CA en ASA (relativement à la problématique de l'ordonnance du 15 avril et sa mise en application parfois compliquée) le DI

nous répond que ce n'est pas possible et désormais sur la gestion des ASA c'est la DG qui « reprend la main ».

L'USD-FO suivra avec grande attention l'évolution des chiffres au sein de notre DI de PACA-CORSE.

Pour rappel :état d'urgence sanitaire jusqu'au 10 juillet.

Un point est fait sur les équipements :

Réception (enfin) de petits flacons de sprays. Cela permet de démultiplier les points de distribution.

Commande importante de plexiglas (au niveau de notre DI cela représente environ 130/150)

Des masques lavables ont été reçus, ce qui est nouveau.

Commandes de rouleaux de housses pour les brigades (250).

Impossibilité d'obtenir des lingettes.

Le nettoyage des locaux :

Pour les avenants c'est long à mettre en œuvre .A ce jour les $\frac{3}{4}$ sont conclus.

Il est nécessaire ensuite de s'assurer au niveau des services que les heures dues (et non au résultat) sont bien effectuées.

Pour les climatisations des véhicules,une commande de désinfectant spécial a été passée pour l'ensemble du parc auto (les STA procéderont aux opérations).

L'entretien des climatisations est effectué au fur et à mesure par les prestataires de services. Il a déjà eu lieu et c'est évidemment une bonne chose pour les DR de Corse et de Nice. On espère que ce sera fait rapidement ailleurs car nous approchons de la période où la climatisation va devoir être utilisée.

Dans les aéroports ,la douane a demandé aux gestionnaires de nous tenir informés.

De manière générale il nous est signalé que ce sont les responsables des sites qui sont les mieux placés pour savoir ce qu'il en est.

A ce jour plusieurs dizaines de millions de masques dédouanés pour notre DI (près de 90 millions), essentiellement via les aéroports. Toutefois c'est aussi par voie maritime que devraient prochainement être importés (de Tunisie) un grand nombre de masques.

Concernant les masques, il nous est précisé qu'il y a des stocks dans chaque DR et à la DI, de diverses provenances.

Télétravail :

Le télétravail est toujours à privilégier si cela est possible.

C'est le chef de service qui détermine qui peut faire du télétravail.

A ce sujet le ratio présentiel/télétravail doit se faire selon naturellement la configuration des locaux, le matériel de protection mis à disposition mais aussi, c'est important pour l'USD-FO, en faisant preuve de discernement sur les situations individuelles des agents.

Pour les consommables c'est la DG qui s'occupe d'apporter des réponses.

Il y aura un GT national relatif au télétravail et sa mise en place dans le cadre du nouveau décret.

Précision : télétravail et tickets restaurant sont compatibles.

Si les cantines sont fermées le choix était : tickets restaurant ou indemnités.

Le DI souhaite en terminer avec ce choix car cela a un coût important pour le budget de la DI (200.000/300.000 euros). Comme l'USD-FO a fait observer cette période de crise sanitaire a aussi conduit à des économies importantes (suppression des FP, des stages, des déplacements, des exercices de tir consommateurs de cartouches, ...).

Le DI précise que les dépenses supplémentaires sont supérieures aux économies.

Pas de précisions de la DG sur l'articulation ASA /Ticket restaurant.

A une question de l'USD-FO relative à la cantine de l'immeuble Thiers à Nice, toujours fermée alors que de nombreux restaurants administratifs ont réouvert, à Nice et dans le Var, elle est gérée par la DGFIP et aucune information à ce stade.

Pour les remboursements de frais, les paiements des frais antérieurs au 10 mai (c'est long car nombreuses demandes à traiter) sont en cours de paiement.

A partir du 11 mai c'est différent, pour les remboursements des consignes de la DG sont attendues (surtout à compter du 2 juin avec la réouverture des restaurants) pour disposer de règles claires, ce qui n'est pas le cas actuellement.

D'autres précisions :

Un rappel important du DI : avis obligatoire du médecin de prévention (ou médecin traitant) pour la reprise au travail des agents déclarés vulnérables.

Désormais, depuis le 2 juin il faut une attestation pour bénéficier d'ASA pour garde d'enfant si pas d'école ou possibilité de garde. A ce jour le DI nous informe qu'il n'y a toujours pas de liste qui reprend les agents des douanes comme prioritaires.

Le DI a pris contact avec le préfet de région, mais pas de réponse pour le moment.

En fin de GT le DI tient à saluer l'implication des agents de sa circonscription durant cette période d'état d'urgence sanitaire et à remercier les services.

Il y a eu de très belles saisies et une douzaine d'affaires dans le cadre d'une opération globale avec la gendarmerie, laquelle n'a pas constaté d'infraction.

Calendrier : prochain GT de suivi le 19 juin prochain.

A l'issue de ce GT, le DI nous informe que la reconvoction du CTSD (boycotté par l'intersyndicale locale le 4 juin, voir à ce sujet notre lettre ouverte au DI) relatif aux conséquences du transfert de la TGAP vers la DGFIP se tiendra le 12 juin simultanément en présentiel et en visio conférence. Dont acte, c'est une sage décision.

Pour l'USD-FO comme nous l'avions déjà écrit, dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire il n'y avait rien à redire sur la tenue de réunions institutionnelles en mode audio-conférence (même si ce n'était pas l'idéal). Par contre sur des sujets qui impacteront nos structures douanières et donc l'avenir des agents, il n'était pas question pour nous, de pérenniser un dialogue social minimaliste sur la forme.

L'USD-FO était représentée par Frédéric MICHEL et Jean-Philippe SANCEY.

